

**De : M. Martin, professeur d'espagnol,  
Lycée Porte de Normandie**

**Madame, monsieur**

En tant que professeur organisateur, je vous transmets ce document de présentation d'un voyage en Espagne, auquel votre fille ou votre fils est invité à participer.

Ce voyage d'une semaine à caractère non obligatoire doit constituer pour votre enfant l'occasion à la fois de pratiquer et vivre la langue espagnole sur place et de découvrir quelques aspects de la culture espagnole. Ce projet est proposé à deux classes de Seconde du lycée. (Seconde MDCS – Seconde 2). D'autres élèves viendront compléter l'effectif si besoin : ceux de Seconde 3 suivant l'option ISI et les élèves de Première d'adaptation et de LV3.

Mon objectif est de faire en sorte que tous les élèves de ces groupes y participent afin que ce projet soit celui de classes entières. Il donnera lieu à des activités préparatoires en classe et à des comptes rendus dont la forme reste à déterminer avec les élèves. Il s'agit à la fois d'un séjour linguistique et culturel auquel s'ajoute cette année, la visite d'un site d'entreprise que les élèves, en particulier ceux suivant une voie professionnelle ou technologique, seront amenés à faire découvrir aux autres.

Le prix maximum indiqué est de **290 euros**.

Nous demandons à l'inscription **la remise de quatre chèques de 72 euros (72 x 3 + 74) qui seront débités fin novembre, fin décembre, fin janvier et fin février.**

Il y a de très fortes chances que cette année encore nous soyons aidés pour le financement.

Avec l'aide de mes collègues, j'ai en effet sollicité les différentes institutions susceptibles de nous financer : le lycée, le Foyer Social Etudiant, les municipalités et les fédérations de parents essentiellement. Pour information, l'aide accordée par élève l'an dernier était en moyenne de 60 euros.

La difficulté est que ces aides tardent souvent à se mettre en place, c'est pourquoi nous demandons la remise des chèques dès l'inscription.

L'agent comptable du lycée vous restituera évidemment les sommes trop perçues dès que nous aurons reçu ces financements extérieurs.

Une fois l'inscription de votre enfant faite, nous vous transmettrons une attestation de participation afin que vous puissiez solliciter, de votre côté, des aides auprès, entre autres, des comités d'entreprise et des CCAS.

Par ailleurs, le fond social lycéen peut également être sollicité en cas de difficultés. Mme Masurier se tient à votre disposition au lycée pour mettre en place ces aides.

Je vous saurais gré de me retourner dans des délais assez brefs la confirmation de participation de votre enfant accompagnée de 4 chèques (**cf. annexe 3**).

Une réunion préparatoire se tiendra avant le départ, au lycée, pour répondre à vos questions.

Remarque : les informations contenues dans ce document, hormis le tarif maximum, sont susceptibles de varier à la marge. Le programme proposé peut encore évoluer selon les souhaits de l'équipe pédagogique.

M. Martin

**Annexe 1** : programme et tarif (page 2)

**Annexe 2** : règlement (page 3)

**Annexe 3** : confirmation de la participation et modalités de paiement (page 4)

# Annexe 1

## Projet de voyage à Madrid en Espagne

### Elèves et accompagnateurs

49 élèves : Seconde 2 et Seconde MDCS

4 accompagnateurs

M. Martin, professeur d'espagnol

M. Chéhère, professeur d'initiation aux sciences de l'ingénieur

M. Gougeon, professeur d'histoire et géographie

4<sup>ème</sup> : à déterminer

### Prestataire de service

Verdié Séjours linguistiques et culturels

VERDIE VOYAGES - Bel-Air - 12000 Rodez

Tél. 05 65 77 10 70 - Fax. 05 65 77 10 49 - E-mail : [voyages@verdie.com](mailto:voyages@verdie.com)

### Destination

Madrid et sa région

### Dates et formule

Lundi 6 au samedi 11 mars 2006

6 jours – 4 nuits sur place

Moyen de transport : autocar

Accueil en famille (2 ou 3) à Collado Villalba (nord-ouest de Madrid)

### Programme

**Lundi 6 mars** : 01h00 du matin, départ du lycée.

Trajet, arrivée prévue dans les familles 21h00.

**Mardi 7 mars** : Visite en car de Madrid le matin – Pique Nique aux jardins du Retiro dans le centre – Après-midi : musée des sciences d'Alcobendas : Cosmo Caixa

**Mercredi 8 mars** : matin, visite de Tolède et du Centre d'interprétation historique de la ville. Après midi : stade Santiago Bernabeu de Madrid.

**Jeudi 9** : visite d'Avila et enquêtes dans la ville, le matin.

Après midi : visite d'une fabrique d'instruments de musique à Guadarrama.

**Vendredi 10** : Palais Royal de Madrid le matin, après midi, musée Reina Sofia. Soir : restaurant dans le centre. Départ : 20 heures 30.

**Samedi 11** : arrivée au lycée vers 16h00

### Tarif

**290 euros TTC**

Ce tarif comprend :

Le transport en car

L'hébergement 4 nuits

Les repas sur place (prévoir **les repas** pour le trajet)

Le prix des visites

L'assurance du prestataire (annulation, vol bagages, assistance)

## **Annexe 2**

### **Prestataire de service**

Verdié Séjours linguistiques et culturels

VERDIE VOYAGES - Bel-Air - 12000 Rodez

Tél. 05 65 77 10 70 - Fax. 05 65 77 10 49 - E-mail : [voyages@verdie.com](mailto:voyages@verdie.com)

VERDIE SLC est titulaire d'une licence d'agent de voyages délivrée par l'administration, possède une assurance responsabilité civile professionnelle et une garantie financière.

### **Extrait du règlement fourni par Verdié Voyage**

#### **Vente**

Toute vente n'est définitive qu'après le versement d'un acompte d'au moins 30 % du prix du voyage. Le paiement du solde du prix doit être effectué au plus tard 30 jours avant la date du départ pour les voyages en autocar et 60 jours pour les voyages avec approche aérienne ou en train. Le client n'ayant pas versé le solde à cette date, est considéré comme ayant annulé son voyage.

#### **Formalités administratives**

Pour les voyages à l'étranger, la carte d'identité ou éventuellement le passeport ou le visa selon le cas est obligatoire. Les indications fournies sur le contrat s'adressent uniquement aux personnes de nationalité française.

Il appartient aux ressortissants d'autres pays de signaler leur nationalité afin que VERDIE SLC puisse les informer à l'inscription des formalités nécessaires pour effectuer le voyage. Dans le cas où lesdits ressortissants ne signifieraient pas leur nationalité, il leur appartiendrait de se renseigner auprès des autorités compétentes et de se munir des documents nécessaires. Si un participant n'était pas en possession de ses papiers d'identité ou visa et de ce fait n'était pas admis dans le pays étranger, celui-ci ne pourrait prétendre à aucun remboursement de la part de VERDIE SLC et serait tenu responsable des frais éventuels occasionnés. Par ailleurs, afin de pouvoir sortir du territoire seuls ou accompagnés d'une tierce personne, les mineurs doivent disposer, en plus, de l'autorisation de sortie de territoire français en cours de validité, délivrée par le commissariat de police ou à défaut par la mairie. La garantie annulation ne couvre pas la non-possession des papiers d'identité et des documents officiels nécessaires au moment du départ.

#### **Bagages**

Ne jamais mettre dans les bagages des objets de valeur ou fragiles ainsi que bijoux et médicaments.

#### **Hébergement en famille d'accueil**

Pour les séjours en famille d'accueil, les participants sont accueillis par des familles soigneusement sélectionnées par le responsable de chaque centre d'accueil, partenaire de VERDIE SLC. Ils sont généralement hébergés à plusieurs par famille (parfois 4 à certaines périodes de l'année, les familles hôtesse étant particulièrement sollicitées). Si un changement dans la répartition des participants (annulation, changement de nom) intervient moins de 7 jours avant le départ, VERDIE SLC ne peut garantir de communiquer les adresses des familles avant le départ.

En cas de désistement important des familles (celles-ci ne pouvant pas être liées contractuellement directement à VERDIE SLC) pour quelque cause que ce soit, VERDIE SLC se réserve le droit de modifier le type et le lieu d'hébergement quelque soit la date avant le départ.

#### **Comportement discipline**

Les participants doivent se comporter en toute occasion avec courtoisie et respect des usages locaux et du niveau social de la famille qui l'accueille. Une bonne conduite dans les familles ou au sein des centres d'hébergement, ainsi qu'une tenue vestimentaire correcte sont exigées, VERDIE SLC se réserve le droit d'interrompre le séjour d'un participant et de le renvoyer

- si nos responsables locaux jugent son comportement incompatible avec le bien être du reste du groupe
- si son comportement est tel que ses hôtes refusent de l'héberger. Dans ces cas, les frais de rapatriement, de justice, de téléphone, d'accompagnement ou tout autre frais supplémentaire seront à la charge des parents ou à défaut du groupe. Il en va de même des retours anticipés pour convenances personnelles. Si quelques dommages sont causés par le(s) participant(s) dans la maison d'une famille hôte, dans un hôtel ou dans un autocar, il appartiendra à l'accompagnateur principal d'en assumer la responsabilité et de s'assurer du paiement sur place des dommages éventuels (par l'étudiant ou à défaut, par substitution, par lui-même).

#### **Sorties nocturnes**

Elles sont strictement interdites quel que soit le type d'hébergement pendant le séjour, Il est demandé aux professeurs / accompagnateurs d'en informer les participants et de veiller au respect de cette règle.

## Annexe 3

Le prestataire de service (Verdié Voyage) demande un paiement du voyage échelonné qui doit être soldé 30 jours avant le départ, c'est pourquoi il est demandé au famille d'adresser 4 chèques.

- Montants : 72 €, 72 €, 72€, 74€
- Ces chèques seront rédigés à l'ordre suivant : *Agent comptable du lycée Porte de Normandie*
- Pour faciliter le traitement, **merci de préciser au dos des chèques le nom et prénom de l'élève.**

Ces chèques seront débités fin novembre, fin décembre, fin janvier et fin février.  
En fonction des aides reçues, le lycée vous restituera les sommes trop perçues.

.....

### Voyage à Madrid du 6 au 11 mars 2006 - Lycée Porte de Normandie

Confirmation à remettre à M. Martin en y joignant les 4 chèques sous enveloppe à l'ordre de *l'Agent comptable du lycée Porte de Normandie*. Pour faciliter le traitement, **merci de préciser au dos du chèque le nom et prénom de l'élève.**

Je, soussigné.....

confirme la participation de.....au voyage et en accepte les conditions d'organisation présentées ci-dessus.

Date et signature du représentant légal

Adresse :

N° de téléphone :